



LE PIÉTON

Trouve dommage que la Ville ait choisi de fermer la plaine d'Ansoit pendant les fêtes de fin d'année. Quoi de mieux, pourtant, qu'une petite balade digestive, en famille, entre deux repas de fêtes surchargés de dinde, de bûches et de chocolat. Tout proche du centre, c'est l'endroit idéal pour prendre un petit bol d'air, après une sortie de déjeuner tardive et juste avant que le soleil se couche, dès 17 h 30, ce qui laisse peu de temps pour se rendre dans le Pays basque intérieur ou au bord de l'océan. Réouverture de la plaine le 3 janvier à 10 h 30.

VOTRE NOUVEAU MAGASIN BIO



44, CHEMIN DE SABALCE
LE FORUM - ZONE DONZACO
BAYONNE
05 59 55 90 23
ouvert du lundi au samedi
9 h 30/13 h et 15 h/19 h

AGENDA

AUJOURD'HUI

Marché à la brocante. Sur le carreau des halles, de 7 h à 13 h.

Couples et Familles du Pays basque. Conseil conjugal et familial, entretien d'aide sur rendez-vous, 21, rue de Baltes. Tél. 05 59 63 64 74.

Chorale Aïroski. Répétition de 19 h à 21 h, cité Lahubiague au bain douche, quartier Saint-Léon. Tél. 05 59 63 33 79 ou 05 59 31 71 19.

Accueil administratif en Mutualité sociale agricole. Permanence, 1 avenue Foch, de 9 h 30 à 12 h 30. Tél. 05 59 46 34 34.

Santé Service Bayonne et région. Du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h, avenue de Plantoun, quartier Sainte-Croix. Tél. 05 59 50 31 10.

Victimes et citoyens - Aide aux accidentés. Permanence téléphonique au 06 86 55 24 01, de 10 h à 19 h.

Association départementale des PG-CATM-TOE et veuves du Pays basque. Permanence 8 rue Thiers, mardi et vendredi, de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30 et jeudi, de 13 h à 17 h 30. Tél. 05 59 59 00 52.

La Banque alimentaire cherche un local adéquat

SOCIAL Tirailée entre deux locaux – l'un en bail précaire, l'autre vétuste – l'association recherche un espace de 1 500 mètres carrés pour poursuivre son action de collecte et de tri

BENOÎT MARTIN

benoit@sudouest.fr

Pas facile de venir en aide aux plus démunis quand on est soi-même précaire. C'est pourtant le quotidien de la Banque alimentaire de Bayonne et du Pays basque. L'association n'a pas de locaux adaptés pour réaliser, au mieux, sa seule et unique mission : collecter des denrées alimentaires et les redistribuer à tous ceux qui en ont besoin.

Chaque année, plus de 750 tonnes d'aliments secs ou frais transitent par les mains des bénévoles, les camions et les entrepôts de l'association pour atterrir dans les assiettes de 4 000 personnes bénéficiaires, via un réseau de 25 associations sociales. Problème : la Banque est écartelée entre deux lieux, qui plus est, peu adaptés.

Menace d'une fermeture

« Les produits fournis par l'Union européenne sont réceptionnés dans un local de 1 100 mètres carrés du quartier Saint-Bernard, mis à disposition par la communauté d'Agglomération. Mais c'est un bail précaire. Le local peut être repris à tout moment, ce qui interdit aussi tout investissement », regrette la vice-présidente de l'association créée en 1983, Micheline Vilrobe.

« Notre local ne permet pas de respecter les règles d'hygiène et de sécurité »

Quant à notre siège social de 400 mètres carrés, loué 1 400 euros par mois dans le quartier Saint-Esprit, qui nous sert à trier les produits frais tous les matins, il est vétuste et prend l'eau de partout », poursuit la responsable.

Spacieux et accessible aux chariots élévateurs, ce sont à peu près



85 bénévoles se relaient le matin, du lundi au vendredi, pour collecter, trier et conditionner des denrées alimentaires récupérées auprès de la grande distribution et des industries. PHOTO B. LAPEQUE

les seuls avantages du grand hangar aux murs blancs et aux poutres vert foncé. Espaces annexes un peu biscornus, planchers poreux, absence de surfaces carrelées, courants d'air et froid qui assaillent la nuque des bénévoles... « Le bâtiment ne nous permet pas de respecter les conditions réglementaires d'hygiène et de sécurité. On est obligé de trier les produits frais, dans des caquettes, à même le sol », explique sans ambages la vice-présidente. La Banque alimentaire se dit même à « la limite permanente d'une fermeture forcée lors d'un contrôle sanitaire ».

Pour les produits surgelés, l'association est donc obligée de squatter

les locaux de l'entreprise Logistique du froid européen (LFE) à Mouguerre et des abattoirs de Bayonne. Ce qui, in fine, ne fait pas deux mais quatre lieux éloignés à gérer. « Faire la navette entre les sites, c'est une perte de temps, d'argent et d'énergie », souligne Micheline Vilrobe.

Trop grand, trop cher

Du côté des partenaires publics, Jean Grenet, président de l'Agglomération, assure à l'association, à chaque rendez-vous, que ses services sont mobilisés dans la recherche d'un local adapté sur le BAB.

L'association a besoin de d'un local de 1 500 mètres carrés. « On épluche les petites annonces sur In-

ternet. Mais c'est souvent trop grand ou trop cher. Toutes les propositions raisonnables d'entrepreneur ou de propriétaire sont les bienvenues (1). Avec un budget de 100 000 euros annuel, dont 55 000 de subventions, la Banque alimentaire n'est pas une industrie du luxe », conclut la vice-présidente.

Permettre à 4 000 personnes du Pays basque de se nourrir toute l'année, ce n'est pas du luxe non plus.

(1) Banque alimentaire de Bayonne et du Pays basque, 11, rue de l'Adour, 64 100 Bayonne. Tél. 05 59 55 28 11. Courriel : bancaalm.bayonne@numericaire.fr. Permanence du lundi au vendredi de 9 heures à midi.

JEAN GRENET VEUT FÉDÉRER ET INNOVER

« Pourquoi pas construire ? »

« Les bénévoles de la Banque alimentaire font un travail remarquable sur l'agglomération et tout le Pays basque. Les collectivités ne peuvent les laisser dans une telle situation. On cherche un lieu mais on ne trouve pas. Les loyers sont souvent prohibitifs, a expliqué, hier, le président de la Communauté d'agglomération de la Côte basque Adour et maire de Bayonne, Jean Grenet. Le mieux serait de construire sur du foncier qui serait mis à disposition de l'association. On n'a

pas la compétence pour cela ? Et bien, dans l'urgence, il faudra la prendre, d'une manière ou d'une autre ! Toutes les communautés d'agglomération ou de communes pourraient participer, au prorata de leur population. Ce serait une sorte de subvention d'investissement. Ce sera compliqué à mettre en œuvre : qui serait le maître d'ouvrage ? Concernant la localisation, je pense aux anciennes fonderies de Mousserolles ou à la future ZAC d'Aritxague, à cheval sur Bayonne et Anglet. »

Confiez-nous la vente de votre habitation !

Nous engageons notre nom et bien plus encore



Christian Larre et Jean-Pierre Amiel

La garantie du juste prix Des professionnels à votre écoute

Numéro 1 pour votre bien



SAINT-PIERRE IMMO
15, av. du Labourd
ST-PIERRE-D'IRUBE
05 59 44 28 08

CÔTE BASQUE IMMO
9, bd Alsace-Lorraine
BAYONNE
05 59 55 75 16

ADOUR OCEAN
1, av. de Montbrun
ANGLET
05 59 52 95 90